

## Annexe 2

### Accès par Internet au système d'information et d'aide aux mutations (S.I.A.M.)

L'accès à S.I.A.M. peut se faire de tout poste informatique connecté à Internet selon les modalités suivantes.

Pour se connecter, l'enseignant :

- Accède à son « bureau virtuel » en tapant l'adresse Internet : <http://www.education.gouv.fr/personnel/iprof.html>.
- Clique sur le lien « accéder à I-prof par l'académie » (une carte des académies apparaît), puis sur l'académie où il est actuellement affecté.
- S'authentifie en saisissant son « compte utilisateur » et son « mot de passe » qui lui ont déjà été communiqués lors du déploiement du projet I-Prof dans son département, puis valide son authentification en cliquant sur le bouton « Connexion ».

**ATTENTION :** Si l'enseignant a modifié son mot de passe en utilisant les outils proposés par le bureau virtuel, il doit continuer à l'utiliser pour de nouvelles connexions.

- Clique sur l'icône I-Prof pour accéder aux différents services Internet proposés dans le cadre de la gestion de sa carrière.
- Clique sur le bouton "Les services", puis sur le lien " S.I.A.M. " pour accéder à l'application S.I.A.M. premier degré.

Cette application permet à l'enseignant, notamment, de saisir ses vœux de mutation et de consulter les éléments de son barème ainsi que les résultats du mouvement interdépartemental.

**ATTENTION :** Les accusés de réception des demandes de mutation sont transmis uniquement dans la boîte électronique I-Prof des candidats au mouvement le 28/11/2024.

⚠ Lors de votre connexion à I-PROF, vous devez au préalable renseigner votre adresse mail professionnelle (type : *prenom.nom@ac-reunion.fr*) comme ci-dessous :

The screenshot shows the 'I-Prof - Votre assistant Carrière' interface. On the left is a blue sidebar with buttons for 'Votre Courrier', 'Votre Dossier', 'Vos Perspectives', 'Votre CV', 'Les Services', and 'Les Guides'. The main content area lists descriptions for each option. At the bottom, there is a registration form with the text 'Pour recevoir des informations, saisissez votre mël personnel' followed by two input fields separated by an '@' symbol, and a 'Valider' button. A red box highlights the input fields.

**Il est conseillé de préparer la saisie à l'aide du tableau ci-dessous :**

1	<p><b>Votre identifiant éducation nationale (NUMEN) :</b> si vous ne connaissez pas votre NUMEN, adressez-vous à votre gestionnaire, au rectorat à la DPEP.</p> <p><b>Mot de passe :</b> ce mot de passe vous a été communiqué lors du déploiement du projet I-Prof ou lors de votre 1ère nomination en qualité d'enseignant. Il vous sera demandé à chaque nouvelle connexion.</p>
2	Date d'affectation dans le département en qualité d'enseignant <b>titulaire</b> du 1er degré.
3	<p><b>VŒUX DE MUTATION (limités à 6)</b></p> <p>Si vous n'obtenez pas satisfaction lors de la première phase des permutations, c'est le premier vœu qui sera pris en compte dans la deuxième phase du traitement. Les permutations sont complétées par des mutations en fonction des prévisions de postes vacants.</p> <p><b>Demandes liées :</b> cette possibilité est offerte aux participants appartenant <b>tous les deux</b> aux <b>corps des instituteurs</b> ou des <b>professeurs des écoles</b> qui souhaitent être mutés à la même rentrée scolaire. Les demandes liées sont indissociables. Chaque intéressé doit formuler <b>des vœux strictement identiques</b>, dans le même ordre et en <b>nombre égal</b>. Code des départements (cf. annexe 3)</p>
Vœu n° 1	→ .....
Vœu n° 2	→ .....
Vœu n° 3	→ .....
Vœu n° 4	→ .....
Vœu n° 5	→ .....
Vœu n° 6	→ .....